

## **Conclusions de la 24<sup>ème</sup> . KGZE (Conférence sur la collaboration syndicale en Europe) à Brno/République tchèque, 2012**

du 21 au 24 juin 2012, la 24<sup>ème</sup> Conférence sur la collaboration syndicale en Europe (KGZE) s'est déroulée à Brno.

Lors de cette conférence, les **58 participantes et participants** des organisations syndicales et des organisations de travailleurs dans **15 pays européens** ont traité les thèmes suivants :

### **24<sup>ème</sup> KGZE : L'Europe en pleine crise de l'endettement – Comment les dettes publiques se répercutent-elles sur les systèmes sociaux et le marché du travail ? Comment de nouveaux « systèmes d'imposition » peuvent-ils recréer des marges de manœuvre politiques ?**

Les conclusions suivantes ont été tirées des discussions et des consultations intensives lors de la 24<sup>ème</sup> KGZE.

#### **I. À propos de la crise actuelle**

Au début du 21<sup>ème</sup> siècle, après des décennies de mondialisation, l'économie est réseautée à l'échelle mondiale. Pour cette raison, les « *pratiques commerciales non orthodoxes* » (citation : Manuel Barroso, au Sommet du G 20 en juin 2012) des banques américaines ont entraîné non seulement la faillite des grandes banques aux États-Unis (Lehman Brothers entre autres), mais en outre elles ont causé la crise économique mondiale depuis l'année 2008. En Europe, beaucoup d'États ont été forcés de sauver leur secteur bancaire. Ces actions de sauvetage coûtant des centaines de milliards d'euros, ont fait grimper énormément les dettes publiques au cours des années suivantes, si bien qu'actuellement, le respect des « critères de Maastricht » n'est possible que dans très peu de pays de la zone euro. Mais, pour atteindre d nouveau la stabilité économique et ne pas être livré sans protection aux spéculations sur les obligations de l'État, avec les charges de remboursement des intérêts (de 7 % et plus) qui ne sont plus en partie finançables pour les divers états, les 27 pays de l'UE, et parmi ceux-ci, les 17 pays de la zone euro sont actuellement très pressés d'atteindre la consolidation de leurs budgets étatiques grâce à leur « programme d'épargne ». Les États de l'UE se sont mis d'accord à ce sujet (à l'exception du Royaume Uni et de la République tchèque) sur un « pacte fiscal européen » qui a été signé le 2 mars 2012.

#### **II. Conséquences de la crise de l'endettement**

Entre-temps, la crise de l'endettement est une épreuve pour l'UE. Les divers États (la Grèce, l'Irlande et le Portugal) n'ont plus réussi à honorer leurs engagements de paiement résultant de leur endettement sans le soutien de tiers. Dans une plus faible mesure, l'Italie et l'Espagne ont aussi partiellement des problèmes à souscrire des crédits sur le marché des capitaux et comptent donc également parmi les États en

crise. Dans tous les cinq États concernés, des changements de gouvernement ont eu lieu en 2011. Ceci s'est produit en Irlande, au Portugal et en Espagne après de nouvelles élections anticipées, tandis qu'en Italie et en Grèce, des gouvernements de transition ont été formés par des experts de l'économie – la Grèce a voté deux fois ces dernières semaines et veut former un gouvernement démocratiquement élu. Le fait que la performance économique s'affaiblit nettement, et qu'en conséquence le nombre de chômeurs augmente considérablement, est caractéristique pour la crise dans les États européens. En l'occurrence, le chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) atteint dans quelques pays un taux de 50 %, entravant souvent fortement leurs chances de gain et ainsi leurs chances de vie en dépit de leur formation excellente. Les « programmes d'épargne » ont tellement provoqué des coupures dans les systèmes sociaux dans les divers états, surtout en Grèce, qu'un appauvrissement massif s'étend à une grande partie de la population. Une partie de plus en plus de citoyennes/citoyens perdent leur confiance dans la compétence des solutions politiques et simultanément, l'économie freine ses investissements dans ce scénario, entraînant en somme un phénomène de récession. En résumé : une perte de confiance, un recul de la performance économique et en conséquence, une augmentation du chômage, une récession.

### **III. Les erreurs de construction sont repérées**

Depuis l'année 2002, les États de l'UE disposent d'une monnaie commune : l'euro. La crise actuelle affiche simultanément sans pitié des déséquilibres dans la zone euro. Les États, qui avaient déjà ancré traditionnellement la « politique de la monnaie solide » (le deutschemark), ont désormais adopté une monnaie commune avec d'autres pays qui étaient plutôt enclins à accepter des taux d'inflation plus élevés et qui avaient obtenu leur capacité concurrentielle grâce à des dévaluations monétaires constantes avant l'introduction de l'euro. Avec l'introduction de l'EURO, la marge de manœuvre tout à fait essentielle entre les pays dotés d'une monnaie « forte » et ceux dotés d'une monnaie « faible » et de monnaies nationales influençables au niveau national, a été abandonnée. En outre, les traités sur l'UE connus comme « critères de Maastricht » (le déficit budgétaire ne devant pas excéder 3 % du PIB et la dette publique devant rester inférieure à 60 % du PIB) ont été rompus de manière répétée et sans conséquences, ou ils n'ont pas été atteints de loin par les divers États. Notamment, en raison des taux d'intérêt bas dans la zone euro, dans quelques pays, les acteurs privés et publics se sont laissés séduire par la souscription exagérée d'emprunts, ayant déclenché un boom économique artificiel (=financé par le crédit). Ce boom a fait augmenter beaucoup plus vite les prix et les salaires et a provoqué des décisions erronées du point de vue économique (par ex. le boom de la construction en Espagne). La productivité représente aussi un facteur concurrentiel tout à fait essentiel dans une économie de marché, et le flux de marchandises des économies politiques productives vers les économies politiques moins productives entraîne finalement l'évasion du pouvoir d'achat des pays avec une productivité plus basse. En raison de l'éclatement de la bulle économique dans les pays en crise, l'union monétaire européenne a sombré dans une crise structurelle.

À l'avenir, l'UE veut contrebalancer avec le pacte fiscal européen ou officiellement avec le traité sur la stabilité, la coordination et la régulation dans l'union économique et monétaire. Son but est un budget commun, une politique fiscale commune, une

garantie commune pour les dettes publiques des pays de l'UE. Avec l'union économique et monétaire européenne, le pacte fiscal accomplirait l'espace économique européen. Le prix politique est l'abandon de la souveraineté de l'État-nation.

#### **IV. Le secteur financier et bancaire doit être régulé**

Il ne suffit pas de mettre sans cesse de l'argent à disposition pour un domaine épuisé, sans introduire des mesures d'assainissement. Des limites claires et raisonnables doivent être posées au secteur financier et bancaire, afin d'interdire durablement les excès spéculatifs et les agissements dénués de sérieux. Même si le sauvetage des banques ayant lieu actuellement dans l'UE est juste, le redimensionnement du secteur bancaire est inévitable. On doit appliquer immédiatement ce qui suit :

1. Une séparation stricte entre les banques d'affaires et les banques d'investissement. Le risque doit être clairement visible et pouvoir être limité si nécessaire. Les règles de dressement du bilan doivent être rédigées de manière plus transparente et plus stricte.
3. Un droit d'insolvabilité raisonnable pour les banques doit être introduit. À cet effet, on doit veiller à ce que les banques soient « réglementées », sans que les États s'en retrouvent dans l'embarras.
4. À long terme, le secteur financier doit faire rentrer l'argent dépensé pour surmonter la crise.
5. Si les banques sont soutenues, l'État ou la communauté des États doit aussi observer les droits correspondants des propriétaires et
6. les sommes du bilan ne doivent plus dépasser certaines échelles en rapport avec le PIB,

voici les exigences les plus importantes pour une nouvelle réglementation qui ramène le système financier et bancaire à sa fonction initiale dans le secteur de l'épargne et du crédit.

#### **V. Réguler avec les impôts**

Si les pays membres de l'UE harmonisent leurs systèmes fiscaux et s'ils adoptent à long terme une politique fiscale commune, la question se pose de connaître les principes à suivre par une politique fiscale commune. Pour les syndicalistes chrétiens/chrétiennes, l'enseignement social offre ici l'orientation. L'experte de l'Académie sociale catholique autrichienne (ksoe), Dr. Lieselotte Wohlgenannt, écrit sous le titre « Les impôts doivent réguler » ce qui suit : « *ce qui est important, ce n'est pas seulement de connaître le but d'utilisation des impôts et des taxes, mais en outre de savoir où et comment ils sont prélevés. Les impôts influencent l'action des « sujets économiques »: Les particuliers et les ménages, les commerçants et les directeurs de groupe prennent leurs décisions, notamment eu égard aux impôts et aux charges dus. Les investissements dans les technologies de l'avenir encouragent ou freinent, facilitent ou rendent difficile la création d'emplois et contribuent à soutenir la mise au point nécessaire permanente et la mutation structurelle de l'économie. Les impôts et les charges devraient être conçus de manière à être considérés en quelque sorte comme justes. À cet effet, des règles claires comportant*

*peu d'exceptions seraient utiles. Lorsqu'un climat sociétal évolue, dans lequel les impôts sont considérés fondamentalement comme injustes, les détournements étant traités de délit mineur, la porte est ainsi grande ouverte à la corruption et la solidarité est menacée dans ses racines* ». Au sens de l'enseignement social chrétien, le secteur financier public est orienté vers le bien commun s'il respecte quelques principes fondamentaux : le paiement de ses impôts comme aspect de l'obligation de solidarité ; la rationalité et l'équité concernant l'imposition des charges ; la sévérité et l'intégrité concernant l'administration des ressources publiques. Concernant la répartition des ressources, le secteur financier public doit suivre les principes de solidarité, d'égalité et d'exploitation des talents et porté une grande attention au soutien des familles et à la quantité de ressources appropriée. (Compendium de l'enseignement social de l'Église, 355)

## **VI. Causes de la crise**

Outre les aspects techniques de la crise financière et économique, la question se pose de savoir si notre « way of life », c'est-à-dire notre manière de vivre et d'opérer ne devrait pas être revue. Déjà en 1998, l'un des théoriciens les plus connus de notre temps, Richard Sennett, a formulé à New York, dans son livre « L'être humain flexible », qui porte dans l'original en anglais, le titre original captivant « The Corrosion of Character », des questions décisives concernant la « profondeur de la crise », en effet : *Comment poursuivre des buts à long terme si l'on vit dans le cadre d'une économie tout à fait orientée sur le court terme ? Comment maintenir les loyautés et les engagements dans les institutions qui s'effondrent sans cesse ou qui sont restructurées de manière répétée ? Comment pouvons-nous définir la valeur qui reste en nous si nous vivons dans une société impatiente qui ne se concentre que sur le moment immédiat ?* Ces questions indiquent que la « crise » actuelle pourrait être beaucoup plus qu'un creux dans la croissance économique, espérant pouvoir bientôt encore opérer comme avant la crise. Éventuellement, au début du 21<sup>ème</sup> siècle, nous sommes confrontés à des changements sociétés profonds, comme il en était à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, avec la révolution française et les leitmotivs de l'époque « liberté, égalité, fraternité ». Dans l'encyclique sociale la plus récente « Caritas in veritate » (Concernant le développement de l'être humain dans son ensemble, dans l'amour et la vérité), le Pape Bénédicte décrit le phénomène paradoxe de la mondialisation comme « explosion de la dépendance réciproque mondiale ». Un paradoxe, simplement parce que, malgré des possibilités inimaginables, un nombre sans cesse croissant de jeunes en particulier a vraisemblablement cessé de croire qu'en tant qu'êtres humains, nous pouvons déterminer nous mêmes nos circonstances de vie et que par conséquent nous pouvions aussi changer notre société.

La crise financière et économique n'est pas survenue par hasard. Elle devait plutôt nous stimuler à réfléchir fondamentalement sur notre manière de vivre et d'opérer et sur le développement d'un « modèle européen », auquel participent tous les États membres de l'UE et qui affiche une perspective à l'échelle mondiale. Lorsque les principes de l'enseignement social sont mis en œuvre dans la politique, l'économie sociale de marché doit être élargie, devenant une « économie éco-sociale de marché ».

## VII. Économie éco-sociale de marché

Tandis que dans l'économie de marché libre, les intérêts économiques dominant et que dans l'économie de marché capitaliste il s'agit de maximisation des rendements du capital, le but de l'économie éco-sociale de marché est l'équilibre entre une **économie favorable à la performance**, la **solidarité sociale** et la **protection de l'environnement** sur la base du principe pollueur et vérité des coûts.

Les syndicalistes chrétiennes/chrétiens autrichiennes/autrichiens ont démarré un projet pilote éco-social. Les produits éco-sociaux et les prestations de service sont caractérisés par le fait que, lors de leur production ou de leur fourniture, les critères sociaux, écologiques et économiques ont la même valeur. Le principe de durabilité est ici au premier plan. Dans un projet pilote soutenu par l'UE et le Land de Basse-Autriche, la fraction de syndicalistes chrétiennes/chrétiens d'Autriche a créé une « place de marché éco-sociale ». Au moyen d'un programme transfrontalier, un schéma d'évaluation été développé, à l'aide duquel les entreprises peuvent s'orienter si elles veulent évoluer plus fortement dans la direction de la responsabilité écologique ou sociale ou si elles ont déjà déterminé ces étapes. Dans la région du projet, il y a déjà beaucoup d'entreprises qui opèrent selon des critères éco-sociaux. Ces entreprises se présentent sur une page d'accueil conçue par leurs soins et elles ont la possibilité de se présenter à des clients potentiels au-delà des frontières. Grâce à cette idée, les entreprises, les organisations à but non lucratif ainsi que les entreprises agricoles ont la possibilité de profiter des nouvelles chances de commercialisation et d'élargir leurs réseaux. Grâce à « l'économie éco-sociale de marché », les consommatrices et les consommateurs ont la possibilité de prendre des décisions plus conscientes en matière de consommation dans la région et de concevoir ainsi durablement leur consommation.

### **Gestion éco-sociale – Public :**

Les entreprises, les entreprises agricoles et les organisations à but non lucratif dans le domaine du programme technique autrichien et tchèque, qui produisent ou fournissent des produits éco-sociaux et des prestations de service, sont accessibles au public grâce à leur page d'accueil en deux langues. Le but de la place de marché éco-sociale est de rendre les consommatrices et les consommateurs conscients des produits et des prestations de service durables.

### **Gestion éco-sociale – Un avantage pour votre entreprise**

- Des mesures durables dans la production et le développement créent des avantages concurrentiels
- Des mesures publicitaires durables permettent de fidéliser davantage la clientèle
- La durabilité dans la structure de l'entreprise rehausse la confiance et l'image auprès des fournisseuses et des fournisseurs, auprès des partenaires commerciaux ainsi qu'auprès des clientes et des clients augmente la satisfaction et la motivation des collaboratrices et des collaborateurs.

### **Gestion éco-sociale – Exemples tirés de la pratique**

- Concentration sur le développement de produits durables écologiques
- Utilisation de denrées alimentaires biologiques et régionales
- Mesures favorables aux familles et femmes (jardin d'enfants dans les

entreprises etc.)

- Mesures de formation et de formation continue pour les travailleuses et les travailleurs, mesures pour les travailleuses et les travailleurs plus âgés, formation des apprentis, mesures de diversité etc.
- Processus de production respectueux de l'environnement et des espèces (denrées alimentaires bio, etc.)
- Évitement des déchets et élimination respectueuses de l'environnement etc.

### **Gestion éco-sociale – Un avantage pour la région**

- L'utilisation des matières premières régionales garantit des chemins de transport courts et protège l'environnement
- La création d'emplois dans la région
- L'accroissement de la valeur ajoutée reste dans la région

Pour toute autre information, consultez notre page d'accueil : [www.oekosozialer-marktplatz.at](http://www.oekosozialer-marktplatz.at)

En collaboration entre la stratégie de Lisbonne pour la croissance sociale et l'emploi et la stratégie de Göteborg pour la durabilité, les éléments de l'économie de marché éco-sociale sont déjà ancrés dans l'UE. Sous la pression de la mondialisation sans cadre favorable à l'action communautaire, nos systèmes sociaux sont mis néanmoins de plus en plus sous pression en Europe. La concurrence sans frontières et le libre échange dans des conditions pleinement incomparables, ont des effets destructeurs, faisant augmenter la pauvreté et causant un chômage plus élevé – après la crise, nous aurons besoin de nouvelles voies !

**Avec ces conclusions de la 24<sup>ème</sup> KGZE à Brno, les participantes/participants veulent montrer que des voies existent pour sortir de la crise et que nous sommes sollicités communément à suivre politiquement et activement ces nouvelles voies en nous orientant sur l'enseignement social.**